



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes imposables

Question écrite n° 118512

Texte de la question

M. François Rochebloine souhaiterait connaître l'impact réel de l'impôt de solidarité sur la fortune en région Rhône-Alpes. Ainsi, il remercie M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État de bien vouloir lui préciser le nombre de contribuables assujettis à cet impôt, ainsi que ses montants moyens en 1997, 2002 et 2006, pour les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de l'Isère, de la Loire et du Rhône.

Texte de la réponse

Les données communicables, compte tenu des règles du secret statistique, au titre de l'année 2002 se trouvent sur le portail fiscal www.impôts.gouv.fr (rubrique documentation - statistiques - impôt des particuliers - l'impôt de solidarité sur la fortune pour les données communales ; rubrique documentation - statistiques - publications - l'annuaire statistique de la DGI pour les données départementales et nationales). S'agissant des données relatives à 2006, elles seront disponibles au cours des prochains mois. Quant aux données de 1997, non collectées sous cette forme à l'époque, elles ne peuvent plus être reconstituées.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118512

Rubrique : Impôt de solidarité sur la fortune

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1673

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3724